

Organisme : CO-THINK WORK  
13008 Marseille

## **Programme de formation** **Référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes**

### **Objectifs**

Être capable de/d' :

- Maîtriser le cadre légal du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes
- Identifier les signaux d'alerte
- Elaborer la procédure interne en cas de signalement
- Réaliser une enquête interne

### **Publics concernés / Conditions d'accès**

Référent(e)s harcèlement sexuel et agissements sexistes

Être en charge de la mission Harcèlement sexuel et agissements sexuels dans son entreprise

### **Nature de la formation**

Action de formation

### **Prérequis**

Aucun pré-requis

### **Programme**

**Matin :**

- Rôles, responsabilités et périmètre d'action du référent harcèlement
- Distinction et complémentarité entre le référent employeur et le référent CSE
- Cadre juridique du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste
- Obligations et responsabilités de l'employeur : procédures des droits d'alerte et de retrait du CSE
- Identification des types de harcèlements sexuels, d'agissements sexistes et distinction avec les autres types d'infractions (harcèlement moral, agressions...)

**Après-midi :**

#### **Détection des situations de harcèlement sexuel**

- Connaissance des impacts sur la santé des salariés
- Repérage les signaux d'alerte
- Identification des acteurs internes et externes

#### **Réagir à une situation de harcèlement sexuel présumée**

- Réception d'un signalement et réalisation d'une première analyse de la situation
- Déploiement d'une enquête en cas de signalement de harcèlement sexuel : définir le périmètre, recueillir les faits et les preuves.
- Réalisation d'un entretien : principes généraux, bonnes postures et vigilance sur les stratégies de l'harceleur
- Construction de la procédure interne ; associer les acteurs internes et externes

Bilan de la formation

## Méthode et organisation pédagogique

- Méthode pédagogique participative et interactive
- Explication du cadre juridique et apport théorique sur le harcèlement sexuel, moral et l'agissement sexiste
- Passation de quizz et élaboration collective de la procédure interne
- Remise d'un support pédagogique comprenant les diapositives présentées lors de la formation.
- Remise d'un book d'annexes : exemples de courriers, articles code du travail, circulaires ministérielles, sites internet de référence

**Modalités d'évaluation :** Réalisation de 2 quizz (matin et après-midi)

**Attestation de formation :** remise d'une attestation de fin de formation

**Lieu de la formation :** dans vos locaux

**Durée :** 1 jour soit 7 heures

**Dates :** 27 septembre 2021

**Délai d'accès :** 15 jours avant la date de formation

**Accessibilité pour des personnes en situation de handicap :**



Si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous.

**Coût :** 850 € HT soit 1020 € TTC (dont TVA à 20%).

Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement de la formatrice.

## Formatrice :

Peggy CLERC

Depuis plus de 15 ans, Formatrice et consultante en Management de la Santé au Travail, pour des organismes privés, publics et associatifs. Titulaire du titre de psychologue (inscrite au registre ADELI), ses interventions ont pu être menées dans le cadre de prestations conseil en cabinet mais aussi en tant que psychologue du travail au sein d'un service de santé au travail interprofessionnel : enquêtes internes, diagnostic, formation et sensibilisation des acteurs RH.